



Plerguer

INFOS BADIOUS

L'actualité proche de chez vous !

Scannez-moi !



WWW.PLERGUER.FR

Numéro : 249

FEVRIER

2023

SERVICE DE GARDE

Le service de garde des Pharmacies commence le samedi à 12 heures et finit le samedi suivant.

Pour connaître la Pharmacie de garde, composer le 32 37 En cas d'urgence, pour le médecin, composez le 15.

INFOS DE LA MUNICIPALITE

Maison France Services

Suite aux annonces gouvernementales, la Direction Générale des Finances Publiques a sollicité le soutien du réseau des France Services pour accueillir, informer et accompagner les usagers dans leurs démarches administratives et dans le dépôt de leurs demandes. Cela concerne :

L'indemnité carburant de 100 euros pour les 10 millions de travailleurs les plus modestes qui utilisent leur véhicule à des fins professionnelles,

Les chèques exceptionnels énergie, fioul et bois.

Les chasseurs qui ont maintenant l'obligation de s'enregistrer sur le S.I.A (Système Informatisé des Armes) avant le 1er juillet 2023.



On vous accueille !

PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Pour tous renseignements :

Marie-Aude Youinou Médiatrice France Services

02 99 89 61 37 / 06 10 79 99 05



Bibliothèque

Séance bébé lecteur le 10 février à 10h00

Animation "un livre et des bruits" pour les 3-5 ans mercredi 8 février (lectures et bricolage)

Inscription au 02 99 48 66 23 ou sur bibliotheque@plerguer.fr

INFOS PRATIQUES

C.E.I - Centre d'Échanges Internationaux

Le Centre d'Échanges Internationaux est une association loi 1901 basée à Saint-Malo, qui recherche des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement.



Si ce programme vous intéresse, vous pouvez contacter :

Madame Magali Fouqueré

Senior coordinator Tél. : 02 99 46 10 32

11-13 rue Nicolas Bouvier - 35400 Saint-Malo

www.cei-voyage.fr

ENEDIS

EN CAS D'INCIDENTS SUR LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE, QUELQUES CONSIGNES À RESPECTER

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Signaler à Enedis toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés, etc.)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

Signaler toutes situations dangereuses (24h/24 et 7j/7) :

09 726 750 + N° du département

Suivez en temps réel le dépannage sur votre commune sur l'application Enedis à mes côtés

www.enedis.fr



MAIRIE DE PLERGUER

Place de la Mairie
35540 PLERGUER

02 99 58 91 27

mairie.plerguer@wanadoo.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi, Mardi, Mercredi et Vendredi :

08h30 - 12h00 et 14h00 - 17h30

Jeudi : 08h30 - 12h00

Samedi : 09h30 - 12h00



Facebook

Directeur de la publication :

Jean - Luc BEAUDOIN

Rédaction : Commission Communication

Quelle est la procédure pour se faire recenser à 16 ans ?



Ce parcours est obligatoire pour passer :
✔ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
✔ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).



Le recensement à 16 ans doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le 16^e anniversaire. Il faut alors se faire recenser auprès de la mairie de son domicile. Mais même si ce délai de 3 mois est dépassé, un jeune peut toujours se faire recenser jusqu'à ses 25 ans en suivant les mêmes démarches.

Le recensement à 16 ans entraîne ultérieurement une convocation à la journée défense et citoyenneté ainsi que l'inscription automatique sur les listes électorales à l'âge de 18 ans. L'attestation de recensement est également un document demandé pour passer certains examens.

ASSOCIATIONS

Comité des Fêtes

Réservez votre soirée du Samedi 11 février pour fêter la Saint-Valentin !

Dîner spectacle ayant pour thème
« Décollage pour un voyage à Venise ».

Renseignements et réservation :

Comité des Fêtes 06 72 43 02 04

Club des Badoliers

Dictée : Lundi 06 février 14h00

Groupe vocal : Les jeudi 09 et 23 février

Goûter : Les jeudi 02 et 16 février

PLERGUER \ 2023
Samedi 11 février



Salle
Chateaubriand
19h30

Dîner-spectacle

« Décollage pour
un Voyage vers Venise »
plumes, strass
seront au rendez-vous
Avec Micro'chant



Renseignements—Réservation obligatoire avant le 04 février 2023
COMITE des FÊTES - 06.72.43.02.04
Impression - réalisation : comité des Fêtes Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Comité de Jumelage



Le Comité de Jumelage organise une soirée Choucroute avec animation
le samedi 4 mars 2023 à la salle Chateaubriand.

Prix : Adultes 22 euros, à emporter 15 euros et - de 12 ans 7 euros.

Renseignements et réservations :

Comité de Jumelage (date limite de réservations : 15 février 2023) 06 79 15 86 75

Les 1000 Pattes de Plerguer

Les 1000 Pattes de Plerguer organisent une sortie le 18 Février 2023 à la Richardais.

Rendez-vous 13h30 sur le parking du cimetière de Plerguer pour un départ à 13h45. 2€ pour les non adhérents.

Création d'une nouvelle association

La course solidaire des 2 étangs est organisée par l'association des 1000 pattes, avec le soutien et la contribution de quelques associations plergueroises. La 4^e édition pourrait se tenir en 2024. Pour autant, le bureau de l'association en tant que tel ne souhaite plus être le porteur unique de ce projet. L'idée de créer une association spécifique a émergé pour mener à bien cette course solidaire, voire d'autres actions caritatives sur Plerguer. Si vous êtes prêts à rejoindre ce projet et mettre en œuvre ce nouveau dispositif, n'hésitez pas à contacter Claudie Guida ou Nathalie Beaudoin, à l'adresse suivante : course2etangs@gmail.com.